



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Service d'accréditation suisse SAS

Rapport annuel 2017

Service d'accréditation suisse SAS



12 
comités sectoriels

724 
organismes accrédités

652 
actions exécutées


520
experts techniques

40
collaborateurs
du SAS



« 2017 – Le système d’assurance de la qualité à plein régime »



Konrad Flück
Responsable du SAS

En 2017, le SAS a accrédité pour une première ou une nouvelle fois au total 133 organismes d’évaluation de la conformité. Il a, par ailleurs, effectué plus de 500 surveillances. Le nombre total de 720 organismes d’évaluation de la conformité accrédités – qui se sont partiellement fortement agrandis – illustre à nouveau la densité élevée d’organismes accrédités à disposition en Suisse. L’objectif principal de renforcer la confiance dans la compétence et les services des organismes d’évaluation de la conformité a ainsi à nouveau été atteint : les rapports et certificats établis sous l’accréditation par les organismes d’évaluation de la conformité et leur reconnaissance à l’étranger dans le cadre d’accords internationaux augmentent la confiance dans la qualité des produits et prestations de services correspondants. Ainsi, les rapports et les certificats établis par les organismes d’évaluation de la conformité accrédités permettent de manière significative d’éliminer les entraves techniques au commerce.

Les 40 collaborateurs du SAS ont exécuté ces travaux en collaboration avec des experts techniques mandatés provenant de différents domaines. Les domaines techniques accrédités grâce à leur expertise couvrent essentiellement les secteurs économiques de la construction, de l’électricité, de la forensique, de la médecine, de la métrologie, de la sécurité technique, de la télécommunication, du transport, de l’environnement et de la certification ainsi que divers laboratoires des disciplines de la biologie, de la chimie et de la physique. Dans l’intérêt général des consommateurs, la qualité des produits et des services est améliorée et garantie grâce à ce système. Ce rapport annuel contient des contributions couvrant les domaines suivants : l’habillement, l’infrastructure ferroviaire, les ondes électromagnétiques, les téléphériques, les soins médicaux, les denrées alimentaires, les composants de sécurité de tous genres, les textiles sur les jouets ou les spécialistes dans diverses branches.

La Commission fédérale d’accréditation AKKO a de nouveau soutenu le travail du SAS durant toute l’année. Je remercie les membres de l’AKKO pour leur engagement dans l’intérêt de l’accréditation et me réjouis de poursuivre cette collaboration.

J'adresse également mes remerciements à toutes les personnes qui apportent continuellement leur contribution pour que le système d'accréditation suisse soit efficient, digne de confiance et reconnu au niveau international. Il s'agit des collaborateurs du SAS, des experts techniques mandatés par le SAS, des membres des comités techniques du SAS, du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, des autres collaborateurs des Offices de la Confédération impliqués ainsi que des organismes d'évaluation de la conformité accrédités.

Avec mes salutations les meilleures



Konrad Flück

6 Commission fédérale d'accréditation

7 Rapport de la présidente

9 Les membres

10 Des chiffres et des faits

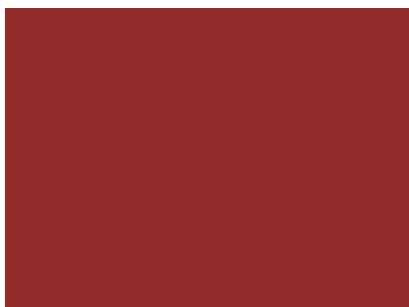
11 Un aperçu de l'essentiel

12 Les accréditations en chiffres

16 Coopération

17 Les comités sectoriels

21 Impressum



La qualité pour l'économie suisse avec des ressources limitées

La Commission fédérale d'accréditation (AKKO) s'est réunie en 2017 lors de trois conférences. Elle a comme tâche de conseiller le Service d'accréditation suisse SAS et de garantir que tous les clients du SAS sont traités de manière équivalente. L'AKKO reçoit ainsi tous les rapports concernant des premières accréditations, des renouvellements d'accréditations existantes ou des modifications essentielles de la portée de l'accréditation. En 2017, l'AKKO a pris position sur 151 rapports.



MARLEN VON WEISENFLUH / SECO

Katharina Rentsch Savoca
Présidente de l'AKKO

Malheureusement, deux membres ont quitté l'AKKO en 2017: Madame Dr Marlis Henze comme représentante d'économie-suisse et Monsieur Jean-Luc de Buman comme représentant des organismes de certification. Jean-Luc de Buman est subitement décédé en octobre 2017, ce qui a profondément affecté les membres de l'AKKO. Jean-Luc de Buman était un membre très actif depuis 2012. Vous trouverez un tableau complet des membres de l'AKKO et des domaines économiques qu'ils représentent à la page 9.

Le SAS a reçu le mandat de recruter des nouveaux membres pour les postes ainsi vacants de l'AKKO. Dans ce contexte, il essaiera également d'attribuer un siège à l'une des organisations de consommateurs. En tant qu'utilisateurs de multiples produits de grande qualité grâce notamment au SAS, les consommateurs représentent un groupe d'intérêt important pour l'accréditation.

C'est avec grand regret que l'AKKO a pris connaissance début 2017 que l'augmentation du budget de personnel du SAS demandée par la Commission des finances du Conseil national ne pouvait pas être mise en œuvre à partir de 2017. Cela n'était pas dû au fait que cette demande avait été matériellement contestée, mais parce qu'elle faisait partie de la procédure globale d'élimination des divergences qui a échoué pour d'autres raisons lors de la votation finale sur le budget de 2017 par les chambres fédérales. En conséquence, l'ordre du jour de toutes les conférences de l'AKKO a thématisé l'optimisation de l'engagement des ressources limitées du SAS.

Comme des versions révisées des normes ISO/CEI 17011 et ISO/CEI 17025 ont été mises en vigueur à la fin de 2017, l'AKKO est ravie que le parlement ait approuvé en fin d'année le budget pour l'année suivante. Car celui-ci permet la création de postes supplémentaires pour le SAS. La norme ISO/CEI 17011:2017 définit les exigences pour les organismes d'accréditation comme le SAS en tant que service d'accréditation national. La norme ISO/CEI 17025:2017 est la norme „classique“ pour les laboratoires d'essais et d'étalonnage qui s'applique à env. 530 organismes accrédités par le SAS.

La révision totale d'une norme entraîne un supplément de travail considérable pour les organismes accrédités. Les systèmes de management et les processus des organismes d'évaluation de la conformité (OEC) doivent, entre autres, être adaptés aux conditions cadres modifiées. L'European co-operation for Accreditation (EA) a fixé à trois ans le délai pour l'application des exigences modifiées de la norme révisée ISO/CEI 17025:2017. Le SAS vérifiera lors de sa prochaine activité d'évaluation régulière l'application de ces exigences modifiées.

Pour le SAS, ces modifications occasionneront ces prochaines années un grand supplément de charge de travail. Tous les documents et toutes les procédures devront en effet être contrôlés et documentés. L'AKKO soutient le SAS lors de la planification et de l'application des exigences des deux normes révisées.

La commission fédérale d'accréditation (AKKO), instituée par le Conseil fédéral, représente les intérêts des associations économiques et des groupes d'intérêts ainsi que des organismes d'évaluation de la conformité (OEC) à l'égard du SAS. Elle conseille le SAS, et, au cas par cas, les autorités concernées dans les questions fondamentales liées à l'accréditation dans le cadre des principes essentiels du système d'accréditation (cf. www.admin.ch/ch/f/cf/ko/gremium_10385.html).



Les membres

Nom, fonction et entreprise

Intérêts représentés

Présidente :

Santé

Katharina Rentsch Savoca Prof. Dr.
Cheffe de la médecine de laboratoire, Hôpital universitaire de Bâle

Vice-président :

Economie

Daniel Burch
Chef de secteur, Swissmem

Dominique Barjolle Dr ing.-agr.
Cheffe de la division paiements directs et agroécologie, Canton de Vaud, Service de l'agriculture (SAGR)

Agriculture, producteurs de denrées alimentaires

Stefano Dazio
Chef de projet acquisitions / industrie / suppléant du chef de service, Losinger Marazzi AG

Construction

Jean-Luc de Buman (jusqu'au 05.10.2017)
Senior Vice President of Corporate Development, Communications & Investor Relations, Société Générale de Surveillance (SGS) SA

Organismes d'évaluation de la conformité actifs au niveau international, reconnaissance internationale

Bruno Gmür
Head Risk Engineering Switzerland, Zurich Compagnie d'Assurances SA

Assurance

Marlis Henze Dr. iur. (départ au 31.10.2017)
Collaboratrice scientifique, domaine concurrence et réglementation, Economiesuisse, fédération des entreprises suisses

Economie

Rudolf Horber Dr. rer. pol.
Chef de secteur, Swisslabel, Union suisse des arts et métiers (usam)

Petites et moyennes entreprises

Nicole Loichat
Cheffe sécurité au travail, environnement et qualité auprès de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE)

Industrie de la construction, constructionsuisse

Ulrich Ritter
Directeur SCONRAIL AG

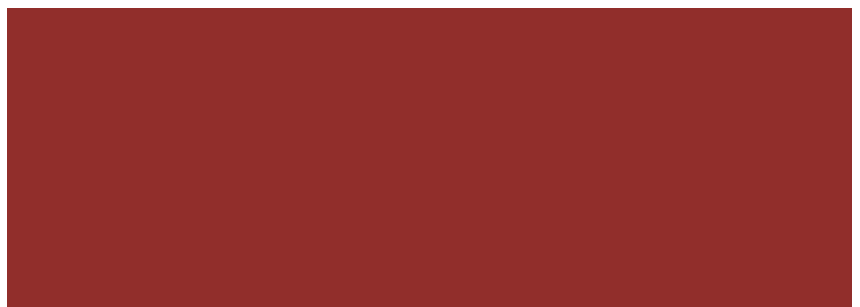
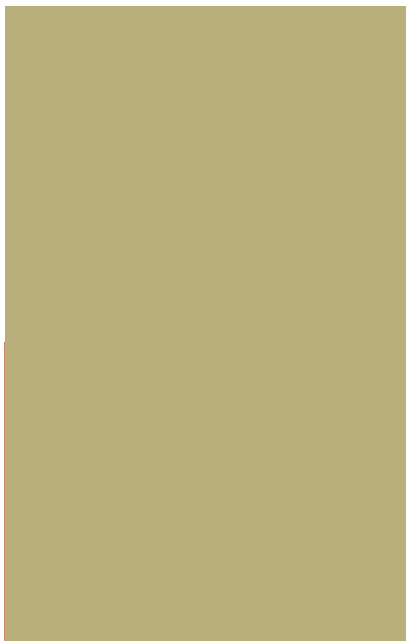
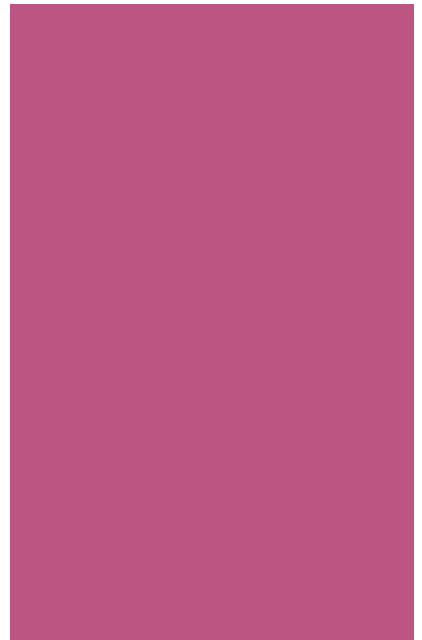
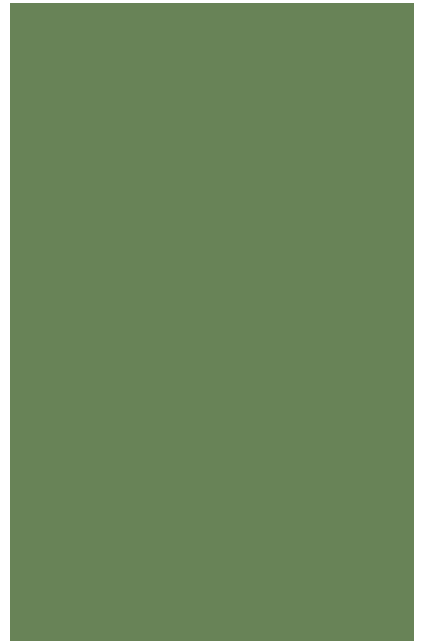
Domaine ferroviaire

Urs von Känel
Chef des laboratoires, Electrosuisse Albislab
Président d'EUROLAB-CH – Association suisse des laboratoires d'essais et d'étalonnage

EUROLAB-CH, organismes accrédités



[Pour plus d'informations](#)





Un aperçu de l'essentiel

L'exercice

Au cours de l'année sous revue, l'économie suisse et les autorités ont pu compter sur une infrastructure compétente et efficace de 724 organismes d'évaluation de la conformité (OEC) actifs dans tous les domaines.

En 2017, le nombre d'OEC a diminué d'un organisme. 27 nouvelles accréditations ont pu être octroyées. La différence s'explique en premier lieu par la réduction du nombre correspondant d'organismes suite à une cessation d'activité ou à une fusion.

Avec 134 évaluations pour une première accréditation et pour un renouvellement de l'accréditation existante ainsi que 518 surveillances d'organismes accrédités, le SAS a exécuté au total 652 actions.

48 des OEC sont des organismes désignés qui exécutent dans 13 domaines techniques des évaluations de la conformité de produits de tous genres. Ces organismes ont été désignés par la Suisse dans le cadre de l'accord entre la Confédération suisse et la Communauté européenne relatif à la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité (ARM). Ceci leur offre largement le même accès au marché européen qu'à leurs concurrents de l'UE.

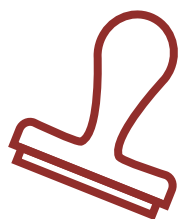
Finances

Accréditation	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017
Produits (en mio de CHF)	7.5	7.8	8.9	8.2
Coûts (en mio de CHF)	8.5	9.1	10.4	9.7
Degré de couverture (%)	88.2	85.7	85.6	84.5



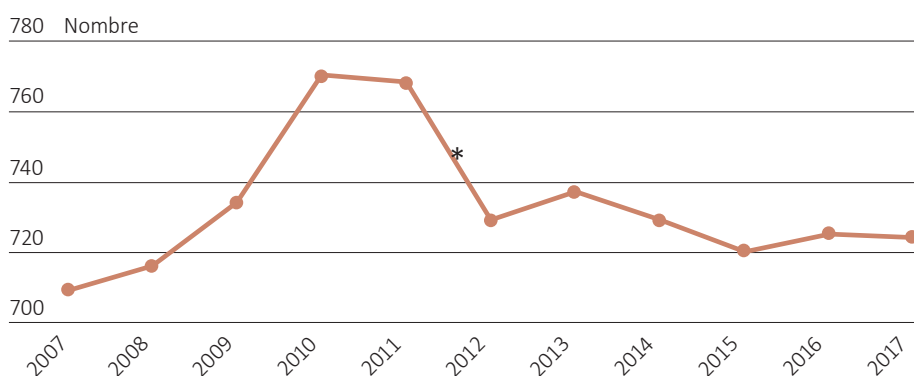
[Comptes d'Etat](#)
(cf. tomes 2A et 2B)

Le produit resp. revenu de fonctionnement réalisé a dépassé d'env. 10 pourcents le produit budgété à CHF 7.4 Mio. Cela illustre la forte demande de l'économie en prestations d'accréditation. Le montant des coûts se trouve proche de la valeur budgétée.



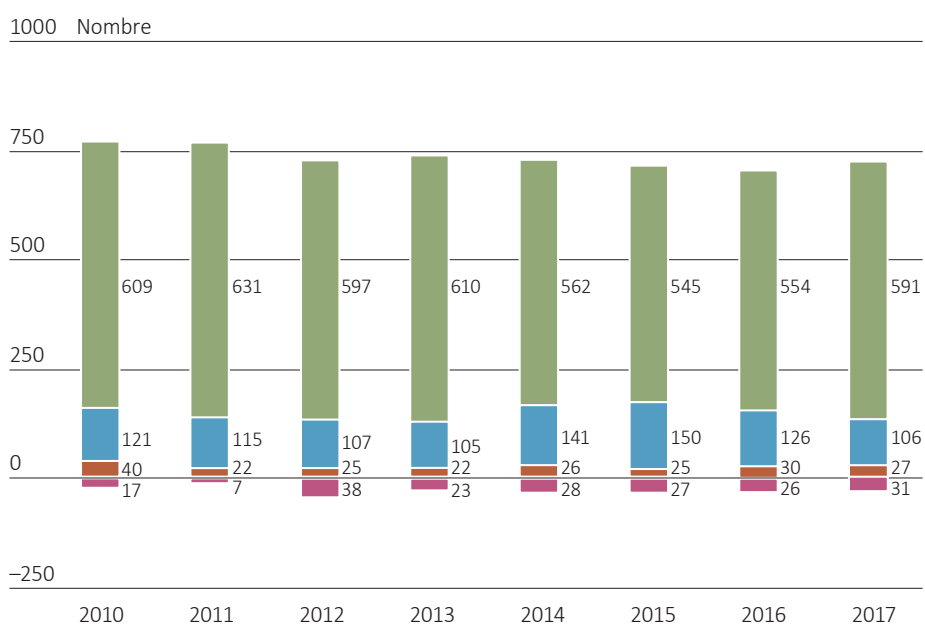
Les accréditations en chiffres

Evolution du nombre d'organismes accrédités en fin d'année



* En 2012, les organismes accrédités séparément pour la certification de systèmes de management de l'environnement ont été intégrés dans les accréditations pour systèmes de management de ces mêmes clients

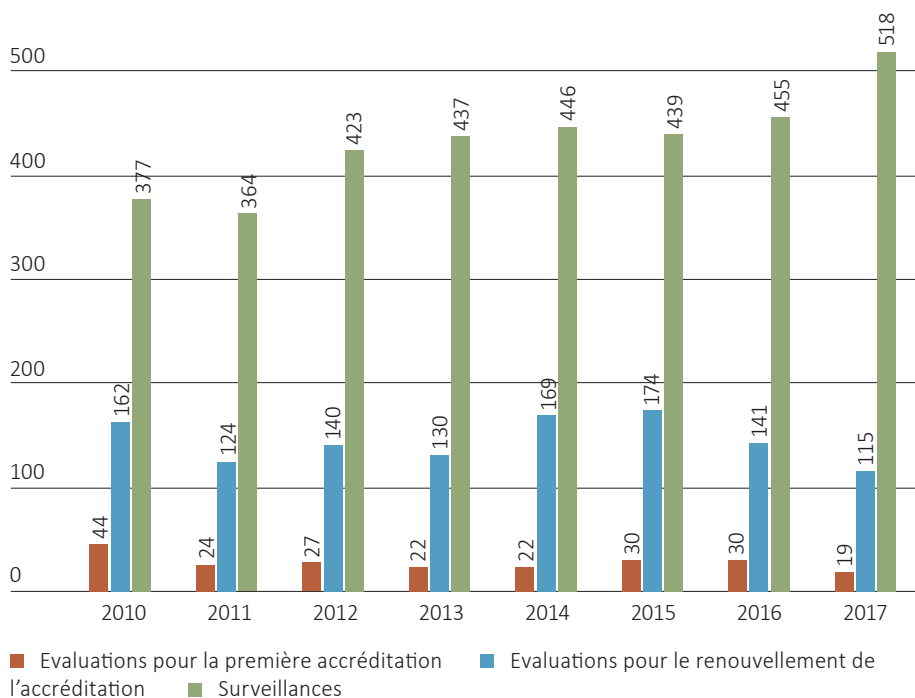
Répartition des organismes accrédités par année



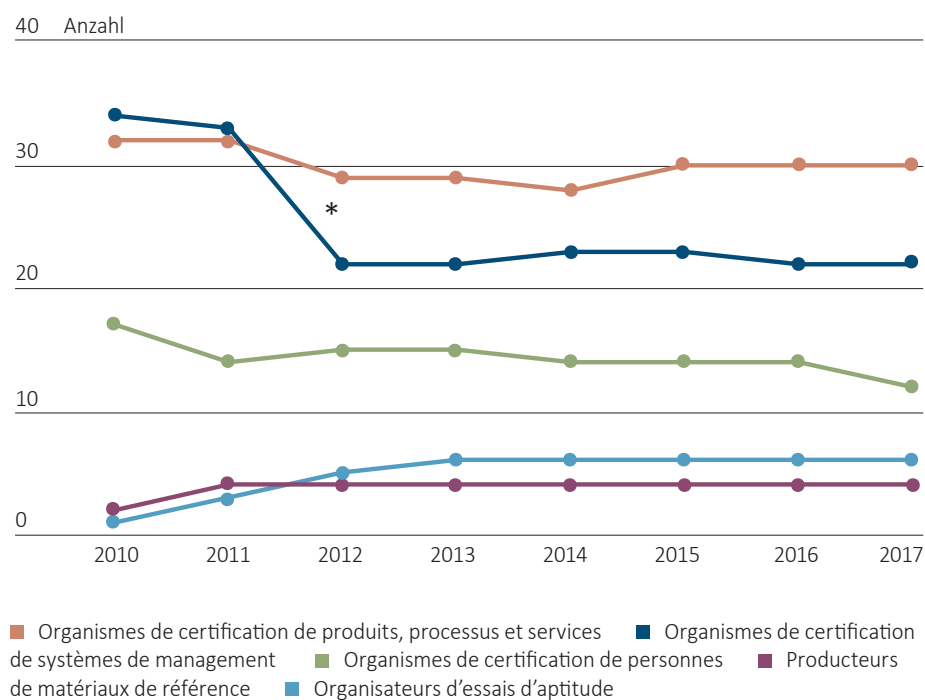
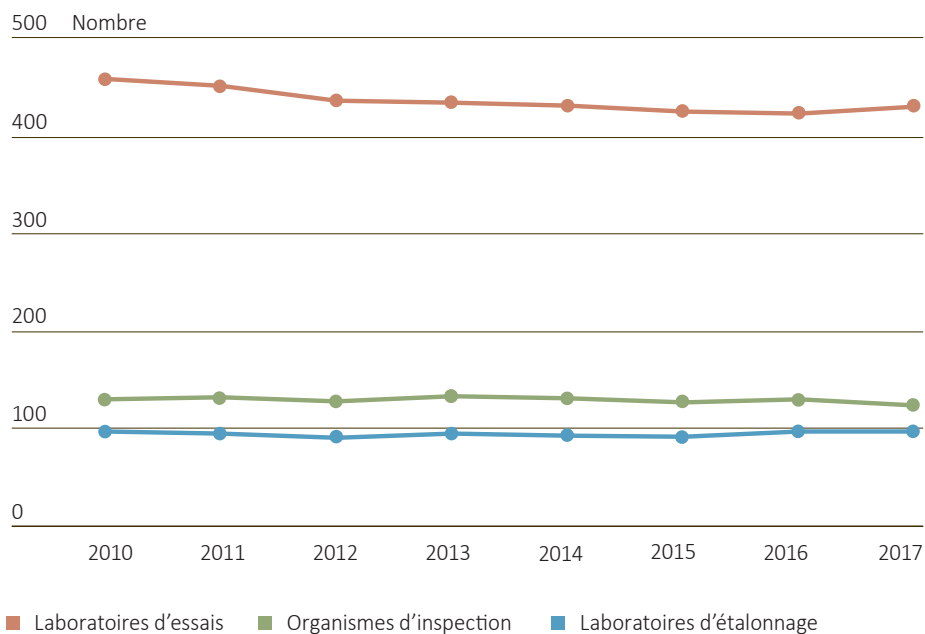
■ Nombre des premières accréditations prononcées ■ Nombre des renouvellements d'accréditations prononcées ■ Nombre d'organismes, où une autre action a été exécutée (principalement des surveillances) resp. où aucune action n'a eu lieu (en fonction de l'état dans le cycle d'accréditation) ■ Nombre d'organismes qui ne sont plus accrédités et d'organismes qui ont été intégrés dans d'autres organismes

Actions exécutées

600 Nombre

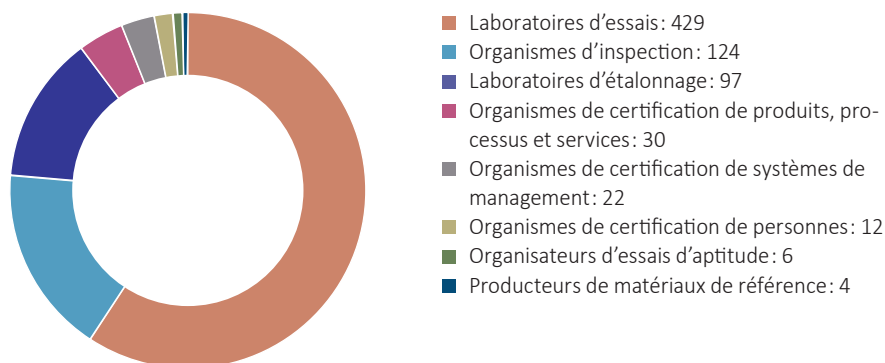


Evolution des différents types d'accréditation



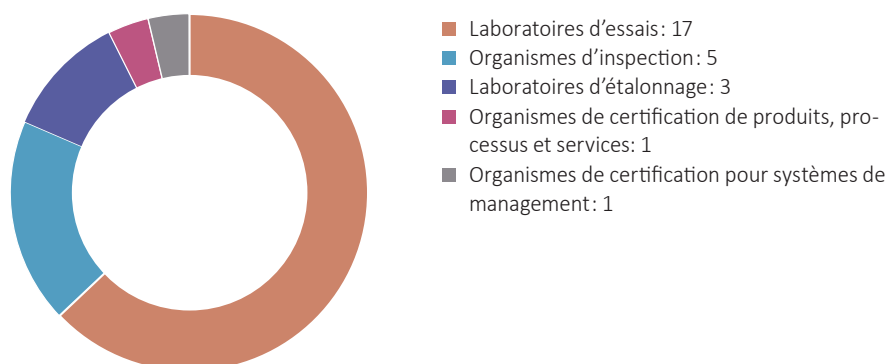
* En 2012, les organismes accrédités séparément pour la certification de systèmes de management de l'environnement ont été intégrés dans les accréditations pour systèmes de management de ces mêmes clients

Répartition des organismes accrédités actifs selon le type d'accréditation à fin 2017

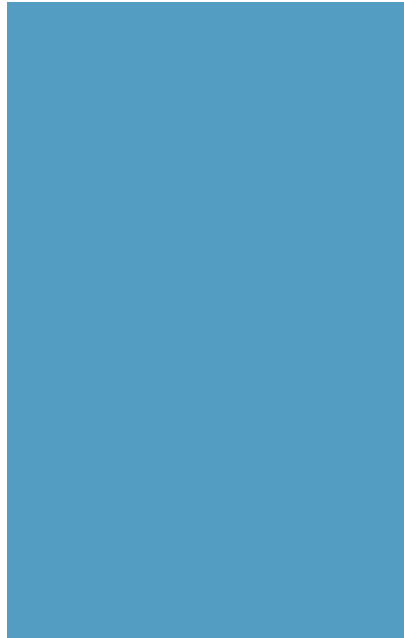


Total des organismes accrédités en 2017: 724

Répartition des premières accréditations en 2017 selon le type d'accréditation



Total des première accréditations en 2017: 27





Comités sectoriels

Les comités sectoriels (CS) ont comme objectif l'interprétation des exigences des normes pour leurs domaines respectifs, ceci en fonction de critères spécifiques d'accréditation et de nouveaux développements. Les CS soutiennent ainsi le SAS dans la mise en application et l'harmonisation des exigences normatives pertinentes au niveau national et international. Ils forment un pont entre l'économie, les associations professionnelles, la Confédération, les Cantons et le SAS. Des experts de la branche, des représentants des associations professionnelles et des collaborateurs du SAS sont membres des CS.

Les comités sectoriels et leur responsable



Matériaux de construction

Dr Nicolas Guscioni



Chimie

Dr Hans-Jakob Ulrich



Electrotechnique

Orlando Holenstein



Technologie de l'information

Thomas Hilger



Etalonnage

Olivier Kauer



Médecine de laboratoire

Peter Roos



Agriculture

Lorenz Roggli



Denrées alimentaires

Dr Barbara Plaschy,
Manuela Quintilii



Médecine légale et criminalistique

Simon Herren



Transport de personnes et marchandises

Paolo Pesenti



Essais destructifs et non destructifs sur matériaux

Dr Yamin Kriescher



Certification

Stephan Gehrke

Informations des comités sectoriels

Nous présentons par la suite divers nouveautés et décisions des comités sectoriels.



Matériaux de construction

Responsable : Dr. Nicolas Guscioni

Afin de couvrir le mieux possible les portées de l'accréditation lors des évaluations, des « sub-scopes » (groupes techniques) ont été définis pour le domaine de la construction.

En étroite collaboration avec le comité sectoriel, les groupes techniques suivants ont été élaborés :

- 11 groupes techniques principaux pour les organismes d'inspection et de certification de produits en se basant sur les 35 domaines de produits selon l'annexe 5 de l'Ordonnance sur les produits de construction (RS 933.01) ainsi que
- 26 groupes de produits pour les laboratoires d'essais en se basant sur la banque de données du SAS qui sont utilisés pour la détermination des portées de l'accréditation des laboratoires d'essais.



Electrotechnique

Responsable : Orlando Holenstein

Les normes ISO/CEI 17011:2004 et 17025:2005 ainsi que le document du SAS n° 330ew exigent des contrôles de qualité au moyen de PT (Proficiency Testing) et d'ILC (Inter-Laboratory Comparison). Lorsque c'est possible, la preuve devrait être fournie par ces contrôles de qualité. Comme ces contrôles ne peuvent cependant pas être appliqués à toutes les procédures d'essais et d'étalonnage, un document de recommandation du comité sectoriel décrit d'autres méthodes et directives possibles pour garantir la qualité des laboratoires d'essais et d'étalonnage.

Les méthodes décrites dans ce document de recommandation tiennent compte de divers paramètres comme p.ex. d'autres mesures pour respecter la qualité, l'analyse des risques ainsi que des aides décrivant comment résumer des procédures. Les domaines CEM, communication radio, ORNI et sécurité électrique sont actuellement couverts. D'autres domaines sont en élaboration et seront intégrés progressivement.

Lors des activités d'évaluation et de contrôle du SAS, les procédures d'assurance qualité établies par les laboratoires d'étalonnage et d'essais conformément au document de recommandation seront examinées. Le SAS contrôle si les résultats des méthodes alternatives planifiées et documentées ont été protocolés et interprétés et qu'ainsi, une déclaration peut être faite sur la qualité des systèmes de mesure.



Denrées alimentaires

Responsable : Dr. Barbara Plaschy, Manuela Quintilii

La législation sur les denrées alimentaires révisée est entrée en vigueur le 1er mai 2017. Depuis lors, le Manuel Suisse des denrées alimentaires (MSDA) n'est plus référencé dans la législation et n'est donc plus un ouvrage de référence. Les procédures et exigences qui doivent obligatoirement être appliquées sont définies par voie d'ordonnance.

Le comité sectoriel denrées alimentaires a discuté de l'utilisation des anciennes méthodes MSDA dans les portées de l'accréditation. Les guides pour la validation (n° 324 et n° 328) ont été complétés par un règlement. Les anciennes méthodes MSDA doivent si possible être remplacées par des méthodes actuelles reconnues (période de transition : 5 années).



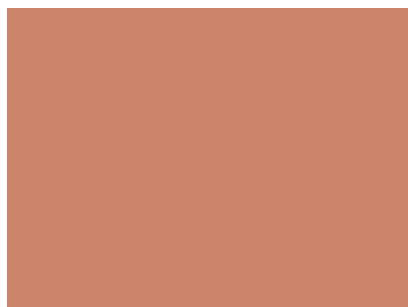
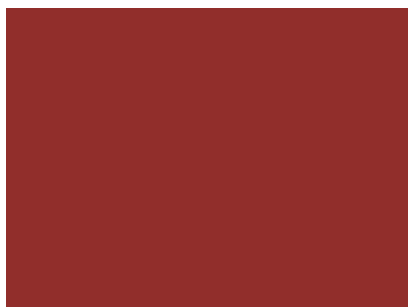
Médecine légale et criminalistique

Responsable : Simon Herren

Les « sub-scopes » ont été fixés uniformément dans le sous-comité sectoriel CFT (chimie forensique et toxicologie) / GF (génétique forensique). Par ailleurs, une représentation uniforme des portées de l'accréditation avec indication des listes des procédures d'essais correspondantes a été adoptée.

Les sous-comités sectoriels ForSpusi (Relevé d'empreintes forensique) et ForUnt (examens forensiques) ont décidé d'établir des listes d'activités détaillées pour les procédures d'inspection contenues dans la portée de l'accréditation des organismes accrédités. Sur cette base, il sera alors déterminé comment la procédure d'inspection peut être clairement indiquée et comment les différences peuvent être identifiées. Une toute première liste d'activité sera établie pour le « fichage des données signalétiques biométriques (ED) ».

Il a en outre été décidé que l'évaluation de la qualification des collaborateurs des services criminalistiques ne devait pas se faire uniquement sur la base d'accompagnements de relevés d'empreintes. Il est également possible de combiner différentes méthodes d'évaluation.

**Editeur**

Service d'accréditation suisse SAS
Holzikofenweg 36, CH-3003 Berne
Tél. +41 (0)58 463 35 11
www.sas.admin.ch

Responsable

Konrad Flück

Rédaction

Bertrand Comte
Traduction en français :
Jeannine Zeidguy-Fluri

Collaboration

Konrad Flück
Prof. Dr. Katharina Rentsch Savoca
(Commission fédérale
d'accréditation)
Les responsables des comités
sectoriels
Les collaborateurs du SAS

Design

SECO, secteur publications

Reproduction

Autorisée avec indication de la
source, justificatif souhaité

Droit d'image

Page de couverture : Shutterstock
Icônes : Shutterstock et SECO,
secteur publications

Edition

Mars 2018